



# APPEL À COTISATIONS 2021 de l'AREC Nouvelle-Aquitaine

L'association AREC Nouvelle-Aquitaine, Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat, fonde ses missions sur l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique, économie circulaire et lutte contre les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. L'Agence a été créée par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, ses deux principaux partenaires financiers.

## Pourquoi adhérer à l'AREC Nouvelle-Aquitaine ?

En plus des informations publiées régulièrement sur le site Internet de l'AREC [www.arec-nouvelleaquitaine.com](http://www.arec-nouvelleaquitaine.com), les membres adhérents bénéficient d'une information privilégiée :



### ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ SUR LES DONNÉES ET OUTILS

pour bénéficier de travaux spécifiques, données actualisées et/ou outils développés par l'Agence, ou d'échanges, appuis méthodologiques et interventions auprès des équipes de l'organisation cotisante. Cette assistance de visu, par courriel ou par téléphone correspond à **une journée d'appui de l'AREC cumulée par an par membre cotisant.**



### LETTRE AUX MEMBRES

Pour être informé des études, outils et enquêtes en cours de réalisation ainsi que des nouvelles données disponibles.

Le produit des cotisations permet également à l'Agence de développer des outils d'information innovants, en ligne, libres d'accès :



### SITES DE DATA-VISUALISATION

Lieu de partage de toutes les informations relatives à nos thématiques, les sites de data-visualisation des Observatoires mettent à disposition des données en ligne sous des formats variés (graphes, cartographies, schémas) qui peuvent être téléchargées ou récupérées.

<http://oreges.arec-nouvelleaquitaine.com> et <http://orddec.arec-nouvelleaquitaine.com>

## Que va faire l'Agence en 2021 ?

En 2021, l'AREC va mettre l'accent sur :

- Le renforcement de la mise à disposition d'outils de **pilotage de la planification régionale et territoriale** : tableaux de bord, outils de visualisation, projections, données socio-économiques...
- Le renforcement du processus qualité des deux Observatoires ;
- Le développement de l'observation des ressources et flux de matières ;
- La mise à disposition de données en ligne, notamment des **données territorialisées**
- Le développement de méthodes d'analyses et le ciblage opérationnel pour les acteurs des territoires (collectivités, syndicats...)

Rejoignez l'AREC en nous retournant le bulletin de demande d'adhésion complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'AREC, adressé 60 rue Jean Jaurès, CS 94052, 86011 POITIERS, ou par virement vers le compte AREC du Crédit Coopératif : IBAN n° FR76 4255 9000 4241 0200 2466 197.